

Nous nous félicitons d'être enfin entendus et rejoint par les membres CHSCT de la composante Force Ouvrière.

En effet, lors de chaque bilan mensuel et de chaque CHSCT, la CGT n'a cessé de s'élever contre cette mise en place et d'alerter sur les conséquences destructrices de la gestion centralisée des équipes ASHQ, organisation déjà dénoncée comme génératrice de souffrance au travail.

Pour rappel, en mai 2013 nous avons demandé un CHSCT extraordinaire après avoir eu connaissance d'une réorganisation des équipes ASHQ.

En juillet 2013 un alerte portant sur des manquements aux règles d'hygiène dus à une insuffisance d'effectifs a été déposée par les mandatés CGT.

Depuis la mise en place nous demandons :

- le nombre d'ASHQ nécessaire pour pourvoir l'ensemble des postes
- le respect de la réglementation (plannings, CA).
- l'interdiction des appels sur les téléphones personnels
- une réelle appartenance aux services de soins
- une gestion équitable de tous les personnels (ASHQ, chefs d'équipes...)
- d'une vraie prise en compte de situations particulières d'agents (réserve médicale ou sociale).
- une vigilance accrue des RPS pour l'ensemble des personnels.

Lors de cette séance extraordinaire a été décidé au vote à l'unanimité, enfin, une vraie prise en compte de cette problématique comme la CGT le demande depuis mai 2013, avec : la mise en place d'un groupe de travail réunissant tous les membres du CHSCT, la DRH, la médecine du travail et les responsables de site. Les actions mises en place par ce groupe seront validées lors du CHSCT du 15 janvier 2015.

Les membres CHSCT tiennent particulièrement à recueillir vos observations, vos propositions au plus près de votre quotidien.

Contacts mandatés CHSCT CGT :

Nadine Vérot

Fabien Gomez

au 0467339654.

Françoise Gaillard